

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07 décembre 2021

Dossier complet le :

14 décembre 2021

N° d'enregistrement :

F.974.12.P.00388

1. Intitulé du projet

Projet de mise en œuvre d'un process complet de régénération de fluides frigorigènes halogénés

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom REBUT

Prénom Hervé

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RUN INDUSTRIES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

REBUT Hervé Jean-François, Gérant

RCS / SIRET

8	2	0	4	4	8	5	0	4	0	0	0	1	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Société à responsabilité limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation rubrique 2790 : Autorisation rubrique 2718 : Déclaration

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Mise en œuvre d'un process complet de régénération de fluides frigorigènes, par emploi d'une machine de régénération de fluides frigorigènes « Groupe automatique de Recyclage et de Régénération - Type RegIndus® 75 ».

Le site se situe au 46 rue des fabriques à Saint-Pierre à la Réunion, dans une zone Industrielle, sur une parcelle occupée par une activité et un bâtiment industriel. La machine sera localisée dans une construction modulaire aménagée spécialement dédié à cet effet.



4.2 Objectifs du projet

La société GFR, implantée à la Réunion, distribue des installations de réfrigération et prend en charge également la récupération des fluides frigorigènes usagés. Ces fluides sont, à ce jour, renvoyés en Métropole pour traitement et/ou élimination.

GFR souhaite mettre en œuvre un process complet de régénération de fluides frigorigènes, pouvant ainsi se substituer au renvoi coûteux en Métropole. Ce process envisagé par GFR emploie une machine de régénération de fluides frigorigène « Groupe automatique de Recyclage et de Régénération - Type RegIndus3 75 ».

Le projet a pour finalité la régénération de fluides frigorigènes halogénés dont principalement les réfrigérants suivants : R134A, R410A, R407C, R404A.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Mise en place d'un module de chantier pré-équipé avec éclairage et prise électrique sur le terrain et installation de la machine de régénération des fluides frigorigènes à l'intérieur.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Un manutentionnaire est chargé de l'ensemble du processus de production.

Ce processus de production est de l'ordre de 20 bouteilles/heure.

L'utilisation de la machine ne se fera que durant les horaires d'activités : plage horaire entre 8h-12h ou 14h-17h.

Le manutentionnaire va porter des équipements de protections individuels obligatoires : lunettes, masque, un haut couvrant (manches longues) ainsi que des gants.

L'entretien et la maintenance sont assurés par le responsable technique.



4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au regard de l'activité et de ses caractéristiques le projet est soumis à autorisation selon la rubrique 2790 de la nomenclature des ICPE : installation de traitement de déchets dangereux à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2711, 2720, 2760, 2770, 2792, 2793, 2795. Traitement de déchets dangereux.

Le site sur lequel s'implante l'installation est soumis également à déclaration au titre de la rubrique 2718. Installation de transit, regroupement ou tri de déchet dangereux, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2719, 2792 et 2793.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

46 rue des Fabriques - Saint Pierre
97410 - La Réunion

Coordonnées géographiques¹ Long. 55° 27' 11" E Lat. 21° 18' 39" S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe en dehors de zone d'intérêt écologique
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'altitude moyenne est située à 75 m NGF.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans une zone couverte par un arrêté de protection du biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Pierre, 97410 - La Réunion
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé à proximité immédiate de trois zones de protections des abords de sites inscrits monuments historiques : - La Cheminée Mon Repos 2 à environ 550m au Nord-Est ; - La Villa Mon Repos à environ 400m à l'Est - La Cheminée La Vallée à environ 620 m au Nord ; Toutefois, le site se situe en dehors des périmètres de protection des abords des sites
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de zone humide recensée sur le site et aux alentours immédiat. La parcelle est entièrement imperméabilisée et n'est donc pas susceptible d'accueillir de zone humide.



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par le PPR inondation et mouvement de terrain approuvé le 1er avril 2016. Le site est toutefois compris dans le périmètre du TRI Saint-Pierre/Tampon
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site ou sol pollué ou potentiellement pollué dans un rayon de 500m
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la zone FRLG106
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une aire d'alimentation de captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'exploitation ne se situe pas dans un site inscrit bien qu'il y ait 3 sites inscrits à proximité
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé à proximité ou dans une zone Natura 2000 car il n'y a pas de zone Natura 2000 à la Réunion.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe à proximité d'un site classé : Le Domaine de la Vallée à environ 600 m au Nord

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de prélèvements d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de prélèvement d'eau souterraine, ni de rejet d'effluent industriel ou de modification des écoulements d'eaux pluviales. Les eaux souterraines pourraient être atteintes par une pollution liée à un déversement accidentel. L'installation devra toutefois se conformer aux obligations de rétention imposées par la réglementation ICPE et les quantités de liquides mises en jeu sont assez faibles pour qu'elles puissent être rapidement contenues avant qu'elles se répandent sur le sol et dans les eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	x
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	x
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe sur une parcelle déjà artificialisée accueillant un bâtiment de 551,48 m ² . Il est enclavé entre deux parcelles artificialisées. Bien que proche de parcelles agricoles et de milieux naturels, la parcelle qui va accueillir le projet est déjà imperméabilisée et occupée par des activités industrielles et artisanales.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone Natura 2000 ne se situe à proximité du site d'étude (pas de zone Natura 2000 à la Réunion).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se localise dans un rayon de 600 m de trois zones de protection des abords de monuments historiques. Il se situe également à proximité d'un site classé dans un rayon de 650m. Le site se situe en dehors des zones d'intérêts écologiques.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur une parcelle en partie déjà artificialisée classée en zone Au13 du PLU de Saint Pierre correspondant à des espaces réservés à l'urbanisation future. Il ne prévoit pas de défrichement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint Pierre n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Aucune installation nucléaire n'est référencée dans un rayon de 20 km. Aucune canalisation de matières dangereuses n'a été recensée dans un rayon de 1000 m. Quatre ICPE sont localisées autour du site d'étude dans un rayon de 10 km. La plus proche se situe à 850 m au Sud. Aucune n'est classée SEVESO, ni concernée par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par le PPR inondation et mouvement de terrain approuvé le 1er avril 2016. Le site est compris dans le périmètre du TRI Saint-Pierre/Tampon mais situé en dehors des zones d'aléa.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le process de régénération de fluides frigorigènes peut être à l'origine de pollution, dans le cas d'un déversement accidentel. L'installation devra se conformer aux obligations de rétention imposées par la réglementation ICPE. Les quantités de liquides mises en jeu restent tout de même assez faibles pour qu'elles puissent être rapidement contenues et éliminées sans qu'elles portent atteintes à la qualité des sols et des eaux.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'approvisionnement en fluides frigorigènes usagés est effectué soit par les clients eux même (fréquence très aléatoires et quantité limitée), soit par l'exploitant depuis ses sites implantés dans d'autres secteurs de l'île (fréquence aléatoire également car dépend des retours clients). Ces approvisionnement n'étant ni réguliers, ni important en nombre, l'impact sur le flux du trafic lié à cette activité est jugé de négligeable
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les zones étant les plus exposées aux nuisances induites par le projet sont constituées des habitations les plus proches du site : 200 m. Lors de mesures acoustiques effectuées par l'exploitant, les résultats ont démontrés que les bruits extérieurs de sources diverses (liés à l'activité de la zone industrielle principalement) étaient plus important que ceux que la machine émettra.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La machine est susceptible de provoquer des vibrations. Pour contrer cela, elle va être posée sur un socle en bois avec un tapis en caoutchouc afin de réduire au maximum les vibrations du plancher. Les travaux d'installation respecteront les normes en vigueur en matière de vibration.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas de nuisances lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les fluides frigorigènes présentent des risques pour l'environnement en cas de rejets à l'atmosphère (Global Warming Potential ou GWP dépendant du type de fluide). Ces fluides ne seront rejetés qu'en cas de fuite accidentelle. En phase d'exploitation, le trafic routier généré par le projet (flux entrants et sortants) pourra être à l'origine de rejets atmosphériques. Toutefois le trafic supplémentaire généré est jugé de négligeable à l'échelle de la zone.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de rejet de liquides.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rejets des eaux usées sanitaires au réseau d'assainissement communal.
				Production de déchets dangereux : huiles usagées
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La machine sépare automatiquement les huiles venant des compresseurs. Les huiles usagées sont récupérées dans un récipient dédié puis acheminées jusqu'au Centre d'Assainissement et de Maintenance de Cambaie pour traitement.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe en dehors des périmètres de protection des abords de sites inscrits ou classés.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à l'installation d'une machine de régénération de fluide frigorigènes. Il n'engendre donc pas de modification sur les activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Deux projets sont prévus à proximité du site d'étude :

- projet de recyclage de batteries usagées dans l'écopôle de la « ZAC Pierrefonds Aérodrome » sur le territoire de la commune de Saint-Pierre, à environ 3 km à l'Ouest sur une superficie totale de 6 300 m². Le projet consiste en la récupération de batteries usagées au plomb pour les traiter sur place. Le broyage des batteries permettra d'extraire des matériaux recyclables (plomb, électrolyte, plastiques, etc.) en vue d'une exportation en métropole pour y être valorisés. Le projet prévoit le traitement d'environ 9 tonnes par jour de batteries et 2 160 tonnes par an. Il est susceptible de produire des pollutions et nuisances générées par le fonctionnement de l'installation (rejets atmosphériques, poussières, bruit, vibrations...);

- projet d'extension de la carrière « Lagarrigue » à Pierrefonds sur la commune de Saint Pierre à environ 4 km au Sud-Ouest. Le projet concerne l'extension d'une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires, ainsi que l'exploitation d'un stockage de déchets inertes (sous-produits de combustion) des centrales de production d'énergie et d'une installation de transit de déchets inertes (issus des chantiers du BTP), aux fins de remise en état de ladite carrière.

Les principaux enjeux environnementaux identifiés sont la qualité des sols et des eaux souterraines, les nuisances occasionnées par l'exploitation du site auprès des riverains, la sécurité routière et la préservation des terres agricoles et l'intégration paysagère.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :



6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

X

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans l'auto-évaluation effectuée, l'ensemble des thématiques environnementales a été étudié, visant la détermination des enjeux considérant la sensibilité du milieu, la nature du projet et les mesures envisagées visant l'évitement voire la réduction de ses impacts potentiels.

Au vue de tout ces éléments, l'impact du projet dans son ensemble est jugé faible au regard des sensibilités liées à l'environnement et des dispositions qui seront prises. Au regard de l'analyse réalisée et ayant passé en revue l'ensemble des composantes environnementale, il est estimé que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°7 : Auto-évaluation, cette annexe se rattache à la partie 7

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exaclitude des renseignements ci-dessus

Fait à LE PORT

le, 01/12/2021

Signature



Hervé Robu V
Génard V

